

# **ONCODESIGN**

Société Anonyme

18 Rue Jean Mazen

21000 DIJON

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2021

DELOITTE & ASSOCIES  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie de Versailles et du Centre  
Immeuble Higashi  
106 Cours Charlemagne  
69002 LYON

EXCO SOCODEC  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie de Besançon-Dijon  
51 avenue Françoise Giroud  
Parc Valmy – BP 16601  
21066 DIJON CEDEX

# ONCODESIGN

Société Anonyme

18 Rue Jean Mazen

21000 DIJON

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

A l'assemblée générale de la société ONCODESIGN

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ONCODESIGN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « *2.6 Méthodes et règles d'évaluation* » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs et son impact sur les états financiers de l'exercice.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 2.6 de l'annexe aux comptes consolidés intitulée « Méthodes et règles d'évaluation - Modalités de traitement des écarts d'acquisition » expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de traitement des écarts d'acquisition positifs et négatifs et nous nous sommes assurés que la note « 3.1 Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

Comme indiqué dans la note 2.6 de l'annexe aux comptes consolidés intitulée « Méthodes et règles d'évaluation–Reconnaissance du chiffre d'affaires », votre société comptabilise le chiffre d'affaires de ses contrats « Services » selon la méthode de l'avancement en fonction des coûts engagés. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires, et nous nous sommes assurés de sa correcte application. Nous avons revu les hypothèses retenues et les calculs effectués par la société.

### **Vérifications spécifiques**

Le conseil d'administration n'ayant pas encore statué sur le texte des projets de résolution et sur le rapport annuel de gestion contenant le rapport sur le gouvernement d'entreprise, ces documents ne nous ont pas été communiqués à la date du présent rapport et nous n'avons donc pas été en mesure de procéder à leur vérification.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement, la non-communication et la non-présentation de ces éléments constituent une violation des dispositions de l'article L.232- 1, L.225-115, L.225-100 et L.225-37 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon et Dijon, le 28 avril 2022

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marie LE JELOUX

EXCO SOCODEC



Magali RAUX

# **COMPTES CONSOLIDES**

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Annexe

# 1. Etats Financiers

## 1.1. Bilan Consolidé

en euros	Clôture		Ouverture	
	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé	69	-	69	64
Immobilisations incorporelles	7,057,251	- 1,324,907	5,732,344	5,383,251
Dont Ecart d'acquisition	2,884,069	- 197,681	2,686,388	2,686,388
Immobilisations corporelles	22,964,859	- 12,751,235	10,213,625	9,764,898
Immobilisations financières	834,750	-	834,750	653,692
Titres mis en équivalence	-	-	-	0
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>30,856,929</b>	<b>-14,076,142</b>	<b>16,780,788</b>	<b>15,801,905</b>
Stocks et en-cours	603,071	- 14,627	588,444	366,462
Clients et comptes rattachés	9,271,115	- 119,952	9,151,163	7,757,219
Autres créances et comptes de régularisation	7,093,605	-	7,093,605	6,337,381
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	0
Disponibilités	25,445,795	-	25,445,795	28,741,789
<b>Total Actif</b>	<b>73,270,515</b>	<b>-14,210,720</b>	<b>59,059,795</b>	<b>59,004,756</b>

en euros	Clôture	Ouverture
Capital	547,873	547,873
Primes liées au capital	17,989,494	17,989,494
Ecart de réévaluation	-	0
Réserves	- 9,774,161	-11,789,793
Résultat de l'exercice	- 288,251	2,103,133
Autres	- 186,088	-189,932
<b>Total capitaux propres</b>	<b>8,288,867</b>	<b>8,660,775</b>
Intérêts hors groupe	-	0
Autres fonds propres	3,023,847	2,937,806
Provisions	3,474,911	4,606,464
Emprunts et dettes financières	26,250,455	27,362,771
Fournisseurs et comptes rattachés	3,331,457	3,400,262
Autres dettes et comptes de régularisation	14,690,260	12,036,678
<b>Total Passif</b>	<b>59,059,795</b>	<b>59,004,756</b>

## 1.2. Compte de résultat consolidé

en euros	Clôture	Ouverture
Chiffre d'affaires	31,309,635	25,507,264
Autres produits d'exploitation	4,899,175	12,996,586
Achats consommés	- 16,446,830	- 15,982,491
Charges de personnel	- 17,915,724	- 17,491,286
Autres charges d'exploitation	- 475,022	- 561,570
Impôts et taxes	- 752,791	- 1,133,720
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	- 1,516,341	- 1,862,036
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>- 897,898</b>	<b>1,472,747</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	999,891	999,891
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>101,993</b>	<b>2,472,638</b>
Charges et produits financiers	- 307,747	- 586,022
Charges et produits exceptionnels	- 127,052	- 159,153
Impôt sur les bénéfices	44,555	375,670
Résultat net des entreprises intégrées	- 288,251	2,103,133
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	-288,251	2,103,133
Intérêts minoritaires	-	-
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>- 288,251</b>	<b>2,103,133</b>
Résultat par action	- 0.04	0.31
Résultat dilué par action	- 0.04	0.31

### 1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

	Clôture	Ouverture
Résultat net total des sociétés consolidées	- 288 251	2 103 133
Elimination des amortissements et provisions	111 942	1 155 983
Elimination de la variation des impôts différés	- 31 449	- 351 296
Elimination des plus ou moins values de cession	514 043	- 237 694
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	-	-
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	-	-
<b>Total marge brute d'autofinancement</b>	<b>306 286</b>	<b>2 670 126</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence	-	-
Variation des stocks liée à l'activité	- 221 982	100 307
Variation des créances clients liées à l'activité	- 2 868 909	2 442 488
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité	3 412 153	2 689 074
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité</b>	<b>627 548</b>	<b>7 901 994</b>
Acquisition d'immobilisations	- 2 928 299	- 2 221 695
Cession d'immobilisations	6 983	542 665
Incidence des variations de périmètre	-	-
Variation nette des placements court terme	-	-
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements</b>	<b>- 2 921 316</b>	<b>- 1 679 030</b>
Dividendes versés par la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires	-	-
Augmentations (réductions) de capital	-	300 000
Subventions d'investissements reçues	-	-
Emissions d'emprunts	904 379	16 661 332
Remboursements d'emprunts	- 1 919 620	- 1 307 993
Cession (acq.) nette actions propres	- 2 151	- 72 452
Variation nette des concours bancaires	-	-
Flux net provenant du (affecté au) financement	- 1 017 392	15 580 887
Incidence variation taux de change et chgt principes comptables	26 201	- 42 951
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 3 284 960</b>	<b>21 760 900</b>
Trésorerie d'ouverture	28 724 238	6 963 338
Trésorerie de clôture	25 439 278	28 724 238

### 1.4. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres			Capitaux propres part du groupe
					Réserves de conversion groupe	Actions propres	Total	
<b>Ouverture Exercice : 2020.12</b>	<b>545 473</b>	<b>17 691 894</b>	<b>- 13 491 905</b>	<b>1 624 719</b>	<b>- 52 617</b>	<b>- 74 738</b>	<b>-</b>	<b>6 242 825</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	1 624 719	- 1 624 719	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	300 000	-	-	-	-	-	-	300 000
Mouvements sur actions propres	-	-	-	-	- 115 194	-	-	- 115 194
Incidence des changements de méthode comptable	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	- 0	0	87 267	-	-	87 267
Résultat de la période	-	-	-	2 103 133	-	-	-	2 103 133
Autres mouvements	- 297 600	297 600	42 743	-	-	-	-	42 743
<b>Ouverture Exercice : 2021.12</b>	<b>547 873</b>	<b>17 989 494</b>	<b>- 11 824 443</b>	<b>2 103 133</b>	<b>34 650</b>	<b>- 189 932</b>	<b>-</b>	<b>8 660 775</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	2 103 133	- 2 103 133	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur actions propres	-	-	-	-	-	3 844	-	3 844
Incidence des changements de méthode comptable	-	-	- 340	-	-	-	-	- 340
Ecart de conversion	-	-	-	-	- 81 166	-	-	- 81 166
Résultat de la période	-	-	-	- 288 251	-	-	-	- 288 251
Autres mouvements	-	-	- 5 995	-	-	-	-	- 5 995
<b>Clôture Exercice : 2021.12</b>	<b>547 873</b>	<b>17 989 494</b>	<b>- 9 727 645</b>	<b>- 288 251</b>	<b>- 46 516</b>	<b>- 186 088</b>	<b>-</b>	<b>8 288 867</b>

**ANNEXE**

## 2. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

### 2.1. Faits majeurs

#### 2.1.1. Mai 2021 InterSystems et ONCODESIGN s'allient pour optimiser l'exploitation des données dans le but de fiabiliser et d'accélérer son processus de Drug Discovery en oncologie

InterSystems, entreprise américaine leader de la gestion des données du secteur de la santé, et Oncodesign, entreprise biopharmaceutique spécialisée dans la médecine de précision, ont annoncé la signature d'un partenariat stratégique visant à faire progresser la recherche de nouveaux traitements dans le domaine de l'oncologie.

Dans un contexte caractérisé par la croissance exponentielle du volume des données ces 20 dernières années, la qualité et l'exploitation des données de santé et de recherche sont devenues deux enjeux critiques pour l'ensemble des acteurs de la santé. La crise sanitaire actuelle n'a fait que renforcer l'importance d'une stratégie agile et décloisonnée en matière de gouvernance des données de santé.

Dans le cadre de cette alliance, Oncodesign a fait le choix de combiner à sa plateforme propriétaire d'identification et de validation de nouvelles cibles thérapeutiques appelée OncoSNIPER, la plateforme de gestion de données de santé unifiée d'InterSystems nommée InterSystems IRIS for Health. Ce partenariat permettra aux deux entreprises de développer et d'optimiser les synergies essentielles entre les deux plateformes.

La plateforme InterSystems IRIS for Health sera intégrée au sein de la récente Business Unit Intelligence Artificielle (IA) d'Oncodesign pour le stockage et la gestion de différentes sources de données précliniques et cliniques, très précieuses pour les métiers intervenant dans le processus de Drug Discovery. Grâce à l'analyse et à la meilleure exploitation des données consolidées dans InterSystems IRIS for Health, la BU IA d'Oncodesign optimisera le développement d'OncoSNIPER, notamment par l'éducation plus précise de ses algorithmes. De plus, InterSystems permettra à Oncodesign de bénéficier de son réseau international de partenaires académiques stratégiques générateurs de données de santé (centres hospitaliers et universitaires), notamment en Amérique du Nord.

Pour InterSystems, ce partenariat s'inscrit dans une démarche stratégique auprès des acteurs de santé en accédant à la solide expertise d'Oncodesign en matière de Drug Discovery, et témoigne de son engagement historique en oncologie. Fort d'un solide maillage national, InterSystems accompagne depuis de nombreuses années déjà de grands Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC) à travers sa solution de gestion administrative et médicale du patient, InterSystems TrakCare (notamment à Dijon, Nice et Reims) mais également l'Institut Universitaire du Cancer de Toulouse – Oncopole (IUCT-O) avec InterSystems HealthShare, pour une prise en charge globale du patient et une meilleure coordination des différents acteurs privés et publics sur le territoire. La société met en outre son expertise en matière d'exploitation des données de santé à la disposition de partenaires innovants tels que la start-up MyPL ou encore l'industriel Guerbet Group.

Pour Oncodesign, cette alliance constitue la deuxième étape de son développement stratégique axé autour de l'IA après la mise en route en 2017 du projet OncoSNIPER (essai clinique de 600 patients dans 3 indications en oncologie et 16 partenaires). Après avoir généré des données cliniques hétérogènes en quantité importante, la société a besoin de structurer les données disponibles grâce à la plateforme InterSystems IRIS for Health, avant d'implémenter les algorithmes nécessaires à la sélection des sous-populations de patients atteints de cancers résistants aux traitements.

Cette collaboration fédérera plusieurs champs d'expertises distincts et complémentaires, dont la science des données, l'intelligence artificielle, la pharmacologie, la chimie, la biologie et la recherche

clinique. Les deux sociétés partagent un objectif commun : exploiter la puissance des données afin de développer et d'industrialiser de nouvelles solutions thérapeutiques dans le domaine de l'oncologie.

#### 2.1.2. Juin 2021 Servier et ONCODESIGN annoncent la sélection d'un candidat préclinique issu de leur collaboration stratégique contre la maladie de Parkinson

Servier et Oncodesign ont annoncé la sélection d'un candidat préclinique issu de leur collaboration stratégique contre la maladie de Parkinson.

Initiée en mars 2019, cette collaboration de Recherche et Développement porte sur la découverte d'inhibiteurs de la kinase LRRK2 issus de la plateforme Nanocyclix®, propriété d'Oncodesign, et sur leur action comme agents thérapeutiques potentiels contre la maladie de Parkinson. Elle s'appuie sur l'expertise complémentaire de Servier et d'Oncodesign en matière de maladies neurodégénératives et d'inhibiteurs de kinases.

Avec la sélection du premier candidat préclinique, dans le délai initialement prévu pour ce programme, la collaboration va entamer désormais les premières études de toxicologie réglementaires menées par Servier. Servier dispose d'une option exclusive de licence mondiale sur le programme, exerçable dès l'obtention du statut IND, prévue courant 2022. Depuis le début de la collaboration, Oncodesign a reçu plus de 13,5 M€ en paiement initial, en paiements d'étapes ainsi qu'en financement des activités de recherche liées au projet. Au total, Servier pourrait verser à Oncodesign jusqu'à 320 M€ en paiements d'étapes, auxquels s'ajouteront des redevances sur les ventes futures.

Par ailleurs, les équipes de recherche ont identifié au cours de la phase de lead optimisation d'autres molécules présentant un fort potentiel de « Follow-ups », permettant ainsi de diminuer les risques inhérents à ce type de programme. Ce sont des molécules similaires au candidat préclinique mais avec un profil légèrement différent, qui pourraient représenter des candidats médicaments alternatifs en cas de difficultés observées dans le développement de la molécule sélectionnée.

#### 2.1.3. Juin 2021 ONCODESIGN fait le point sur ses avancées sur RIPK2

ONCODESIGN a fait le choix de renforcer son dossier préclinique avec de nouvelles études pour approfondir certaines données. Ces nouvelles études porteront notamment sur l'appréciation précise de la marge thérapeutique et de la détermination de la dose initiale chez l'homme par des études de modélisation sophistiquées, et sur l'intégration d'un biomarqueur pour mesurer plus précisément l'efficacité du produit dès la phase 1.

De fait, l'IND prévue initialement à mi-année 2021 est décalée de quelques mois. La phase 1 sera organisée et financée par ONCODESIGN en 2022, c'est une étape incontournable à dépasser pour un First-in-Class. Cette approche représente la meilleure manière d'optimiser la valorisation du programme RIPK2 vis-à-vis des acquéreurs potentiels.

#### 2.1.4. Juin 2021 ONCODESIGN lance sa nouvelle offre de service DRIVE-MRT™ en partenariat avec Covalab, CheMatech et ABX-CRO

Oncodesign a annoncé un accord de collaboration stratégique avec la société Covalab, spécialisée dans le développement et la production d'anticorps à façon, avec une bibliothèque unique de « nanobodies », CheMatech, leader européen de la conception, synthèse et fourniture d'agents chélateurs, et ABX-CRO, spécialisée dans le développement préclinique et clinique de radiopharmaceutiques en oncologie.

L'alliance de ces expertises permet le lancement de l'offre DRIVE-MRT™ (Molecular RadioTherapy) regroupant l'ensemble du processus de Drug Discovery spécialisé en radiothérapie systémique ciblée (Théranostique) ; depuis la génération des vecteurs biologiques radiomarqués, l'optimisation

des leads, la génération de candidats médicaments précliniques, jusqu'à l'IND et la conception et gestion des études cliniques radiopharmaceutiques.

La solution DRIVE-MRT permet la rationalisation, la conception et l'optimisation de produits radiopharmaceutiques ciblés et efficaces contre certains cancers métastatiques.

Depuis le Lutathera indiqué dans le traitement des tumeurs neuroendocrines gastroentéropancréatiques (TNE-GEP) inopérables ou métastatiques, exprimant des récepteurs de somatostatine, jusqu'aux récents résultats reportés à l'ASCO cette année portant sur l'augmentation de survie très significative observée pour de la radiothérapie interne vectorisée par ligands du PSMA marqués au lutétium-177 (177Lu) chez les patients atteints de cancer de la prostate de haut grade, et métastatique en situation de résistance à la castration (CPRC), la radiothérapie vectorisée ciblée attire maintenant de nombreux acteurs de l'industrie pharmaceutique ainsi que des cliniciens en quête de traitements efficaces sur les maladies métastatiques. Selon une étude récente<sup>1</sup>, le marché mondial des produits radiothérapeutiques vectorisés devrait connaître une croissance d'environ 40% entre 2019 et 2025, pour atteindre une valeur estimée à 8.0 milliards de dollars en 2025.

#### 2.1.5. Juillet 2021 : ONCODESIGN annonce la nomination d'Aline Aubertin en qualité d'administratrice indépendante du Conseil d'Administration

Aline Aubertin a développé sa carrière dans le domaine du pilotage stratégique et du développement de business en B2B, dans la vente, le marketing et les achats de produits, consommables, équipements et services techniques, avec des responsabilités nationales, européennes puis mondiales.

De formation technique initiale (Ingénieure chimiste CPE-Lyon et diplômée de l'université en biologie et biochimie), Aline Aubertin a complété sa formation par l'« Executive MBA » d'HEC.

Elle a exercé des fonctions commerciales et marketing dans différentes entreprises allemandes et américaines du domaine des sciences de la vie, dont la fonction de Directrice marketing, membre de comité de direction de Fisher Scientific Labosi. Depuis une quinzaine d'années, elle travaille au sein de General Electric Healthcare. En tant que Directrice des achats, elle a développé des capacités de management d'équipes pluridisciplinaires, dans un environnement multiculturel et à distance et contribue à l'amélioration des processus opérationnels et à la productivité.

Élevée au grade de Chevalier de la légion d'honneur, elle préside en parallèle de ses fonctions opérationnelles, l'association Femmes Ingénieures et anime un Conseil d'Administration d'une quinzaine de personnes et un réseau de déléguées

#### 2.1.6. Octobre 2021 : ONCODESIGN et TIUMBIO signent un accord de collaboration R&D portant sur des candidats-médicaments dans le traitement de la fibrose

Oncodesign et TiumBio, société spécialisée en R&D sur les maladies rares, ont annoncé la signature d'un accord de collaboration de R&D portant sur des candidats médicaments potentiels contre la fibrose.

Dans le cadre de cet accord, Oncodesign sera responsable de l'identification, de la synthèse chimique et de l'optimisation des candidats médicaments Nanocyclix® ainsi que de leur analyse précoce, tandis que TiumBio sera en charge de l'évaluation avancée de l'efficacité fibrotique des candidats médicaments. Cette phase initiale de la collaboration sera financée par TiumBio.

En outre, TiumBio a obtenu une option exclusive de licensing-in des droits mondiaux de développement et de commercialisation des candidats médicaments découverts après leur évaluation une fois les critères de réussite prédéfinis atteints. Les conditions financières relatives à cette option, qui pourrait être levée l'année prochaine, ne peuvent être divulguées à ce stade.

La fibrose est un phénomène de formation fibreuse de tissu conjonctif qui survient dans la majorité des tissus du corps humain. À mesure que la maladie progresse, la fonction de l'organe concerné est

altérée, ce qui peut conduire à diverses maladies chroniques fatales telles que la fibrose pulmonaire et hépatique. De plus, la fibrose représente environ 45 % de la mortalité par maladie toutes causes confondues, et étant donné que peu de traitements efficaces sont actuellement disponibles, ce domaine thérapeutique suscite une forte attente des patients.

En 2018, TiumBio a concédé le droit de brevet du NCE401, un candidat médicament qui était au stade préclinique pour le traitement de la fibrose pulmonaire, à Chiesi Farmaceutici, un laboratoire pharmaceutique italien. L'an dernier, le candidat médicament pour le traitement de la NASH a été sélectionné comme projet gouvernemental BIG3. En outre, la société dispose d'un certain nombre de nouveaux pipelines de fibrose et de projets en développement, et est connu pour mener de la R&D visant à étendre les domaines d'indication tels que la fibrose hépatique et rénale. Nous pensons que cette collaboration conjointe de R&D, signée par TiumBio, qui dispose d'atouts dans la R&D en matière de fibrose, peut être un catalyseur pour stimuler le développement du traitement de la fibrose.

#### 2.1.7. Octobre 2021 : ONCODESIGN annonce la nomination de Mme Karine LIGNEL comme Directrice Générale Développement du Groupe

Karine Lignel, 53 ans, était précédemment Présidente de Crédit Mutuel Innovation (250 millions d'euros de fonds propres dédiés aux investissements dans les entreprises innovantes), filiale de Crédit Mutuel Equity. Elle a, au cours de sa carrière, suivi et participé au développement de plus de 60 sociétés technologiques, majoritairement dans la Santé, notamment Nanobiotix, Tissium, Maat Pharma, Endodiag et Global Bioenergies.

Avant une carrière de plus de vingt ans dans le capital-risque qu'elle a commencée chez Créagro, Karine Lignel a exercé des fonctions techniques et managériales dans l'industrie, notamment chez Barry Callebaut.

Ingénieure ENSIA (AgroParisTech), Karine Lignel est titulaire d'un master en Gestion et Finance à l'IGIA, ainsi que de la certification d'Administratrice de l'ESSEC. Elle a participé au board d'ONCODESIGN durant 14 ans depuis 2008.

#### 2.1.8. Novembre 2021 : ONCODESIGN renforce la propriété intellectuelle autour d'ODS-101 pour une utilisation dans le traitement des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin

ONCODESIGN société biotechnologique au service de l'industrie pharmaceutique pour la découverte de nouvelles molécules thérapeutiques contre les cancers et autres maladies graves sans traitement efficace connu, annonce le renforcement de son portefeuille de brevets concernant des composés macrocycliques inhibiteurs de RIPK2 (Receptor-interacting serine/threonine-protein kinase 2), ainsi que la finalisation avec succès de l'évaluation toxicologique préclinique du candidat-médicament, ODS-101.

Les inhibiteurs de la kinase RIPK2 développés par Oncodesign ont un potentiel thérapeutique important dans les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI) visant une action ciblée et spécifique, dont le marché est estimé à près de 7 milliards de dollars en 2023, soit en progression de +17% par rapport à 2018 (chiffres monde). Le besoin médical pour un régulateur de la réponse immunitaire administrable par voie orale en MICI est important et complémentaire des options thérapeutiques actuelles basées sur des immunosuppresseurs et anticorps monoclonaux.

## 2.2. Autres faits caractéristiques de la période

Les comptes annuels au 31 décembre 2021 sont arrêtés par le Conseil d'administration le 7 avril 2022. Ces derniers couvrent la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 soit une période de 12 mois.

La subvention GSK pour un montant de 7.9 M€ a été versée pour la dernière fois en 2020 sur une base totale de 33 M€.

La société ONCODESIGN a fait l'objet d'une vérification de comptabilité sur les exercices 2016, 2017 et 2018, et plus particulièrement sur le Crédit Impôt Recherche. Ce contrôle s'est débouché en date du 2 novembre 2021 par une décision de ne pas maintenir de rappel de CIR, par mesure de tempérament eu égard au faible enjeu financier. Cf détail au paragraphe 3.12.

La société ONCODESIGN bénéficie de l'aboutissement des conclusions du litige sur la qualification de l'immeuble de l'établissement des Ulis, et des conséquences en matière de Taxe Foncière et de Cotisation Foncière des Entreprises. Cf détail au paragraphe 4.4

La société ONCODESIGN a opté pour un changement de siège social, en prenant la location d'un nouveau bâtiment au 18 rue Jean Mazen à Dijon. Ce bâtiment fait l'objet d'un crédit-bail immobilier via une société sœur d'ONCODESIGN, pour laquelle ONCODESIGN s'est portée caution vers le crédit-bailleur. L'aménagement des locaux s'inscrit à l'actif du bilan d'ONCODESIGN. Ce nouveau bâtiment d'une surface de bureau de près de 1 500 m<sup>2</sup> permet de doubler notre surface à Dijon, et héberge depuis fin janvier 2021 les activités relatives aux BU Biotech, BU Intelligence Artificielle ainsi que les fonctions support et de direction générale du groupe.

La société ONCODESIGN a opté pour le report sur 5 années des Prêts Garantis par l'Etat avec un différé de remboursement de 1 an.

## 2.3. Perimetre de consolidation

### 2.3.1. Périmètre de consolidation

Unités	Ouverture - Méthode intégration	Taux d'intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Clôture - Méthode intégration	Taux d'intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
ONCO ONCO DESIGN SA	Globale	100,00	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00	100,00
ONCOINC ONCO DESIGN INC	Globale	100,00	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00	100,00
ONCOSERV ONCO DESIGN SERVICES	Globale	100,00	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00	100,00
ONCOUSA ONCO DESIGN USA	Globale	100,00	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00	100,00

<b>SA ONCO DESIGN</b> Capital : 547 873 €	20 Rue Jean Mazen 21000 DIJON		399 693 811 00057	
	<b>Participation Groupe</b>	<b>Périmètre de consolidation</b>	<b>Siège</b>	<b>N° SIRET</b>
ONCO DESIGN USA Capital : 100 USD	100,00%	Int. Globale	60 Broad Street Suite 3502 10004 NEW YORK (Etats-Unis)	NC
ONCO DESIGN INC Capital : 100 CAD	100,00%	Int. globale	MONTREAL (Canada)	NC
ONCODESIGN SERVICES Capital : 1 000 €	100,00%	Int. globale	18 Rue Jean Mazen 21000 DIJON	892 226 762 00011

### ■ Cas des entités ad hoc

Néant.

#### 2.3.2. Entrées dans le périmètre de consolidation

Néant.

#### 2.3.3. Sorties du périmètre de consolidation

Aucune société n'est sortie du périmètre de consolidation et aucune modification des Intérêts du groupe n'a eu lieu au cours de l'exercice.

#### 2.3.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

L'entité ONCODESIGN SA détient 40 % du GIE PHARMIMAGE. Cette entité est exclue du périmètre de consolidation au vu de son caractère non significatif.

#### 2.3.5. Activités du périmètre

Afin de mieux mettre en exergue les performances et enjeux propres de ses activités, ONCODESIGN a mis en place début 2020 sa nouvelle organisation en Business Units : 1/ BU Service, 2/ BU Biotech et 3/ BU Intelligence Artificielle (IA).

**Service**

**Nos technologies**

Orienter, mener et réussir les programmes R&D de nos clients

- Depuis les données patients, le *Hit finding*, *Lead* & génération de candidats jusqu'à l'*IND*
- Contrats pluriannuels de partenariats de services

**Biotech**

**Nos produits**

Notre portefeuille de projets thérapeutiques et diagnostiques

- Nanocyclix™ inhibiteurs de Kinase
- Radiothérapeutique moléculaire (MRT)
- Opportunités de *Licensing-In*

**A.I.**

**Nos cibles**

Utiliser l'Intelligence Artificielle pour accélérer les programmes

- Identification et validation de cibles thérapeutiques innovantes
- Réduire les délais en utilisant les modèles de données

Cette organisation permet la réalisation de la stratégie de croissance 2020-2025 et apporte une meilleure visibilité sur l'activité du Groupe.

Chaque BU se voit dotée d'objectifs et de ressources propres.

**1 - La BU Service est positionnée sur le marché du service à façon de la « drug discovery », elle propose à ces clients un large panel d'offres qui démarre de la sélection de nouvelles cibles thérapeutiques en partant des data patients à la conception et de la sélection des meilleurs candidats médicaments incluant l'IND. Son objectif est d'atteindre un CA de 50 millions d'euros en 2023 avec 15-20% d'EBITDA par croissance organique en s'appuyant sur la vente de contrat de service pluriannuels mais également en réalisant des acquisitions externes. Elle doit s'attacher à l'optimisation de sa productivité.**

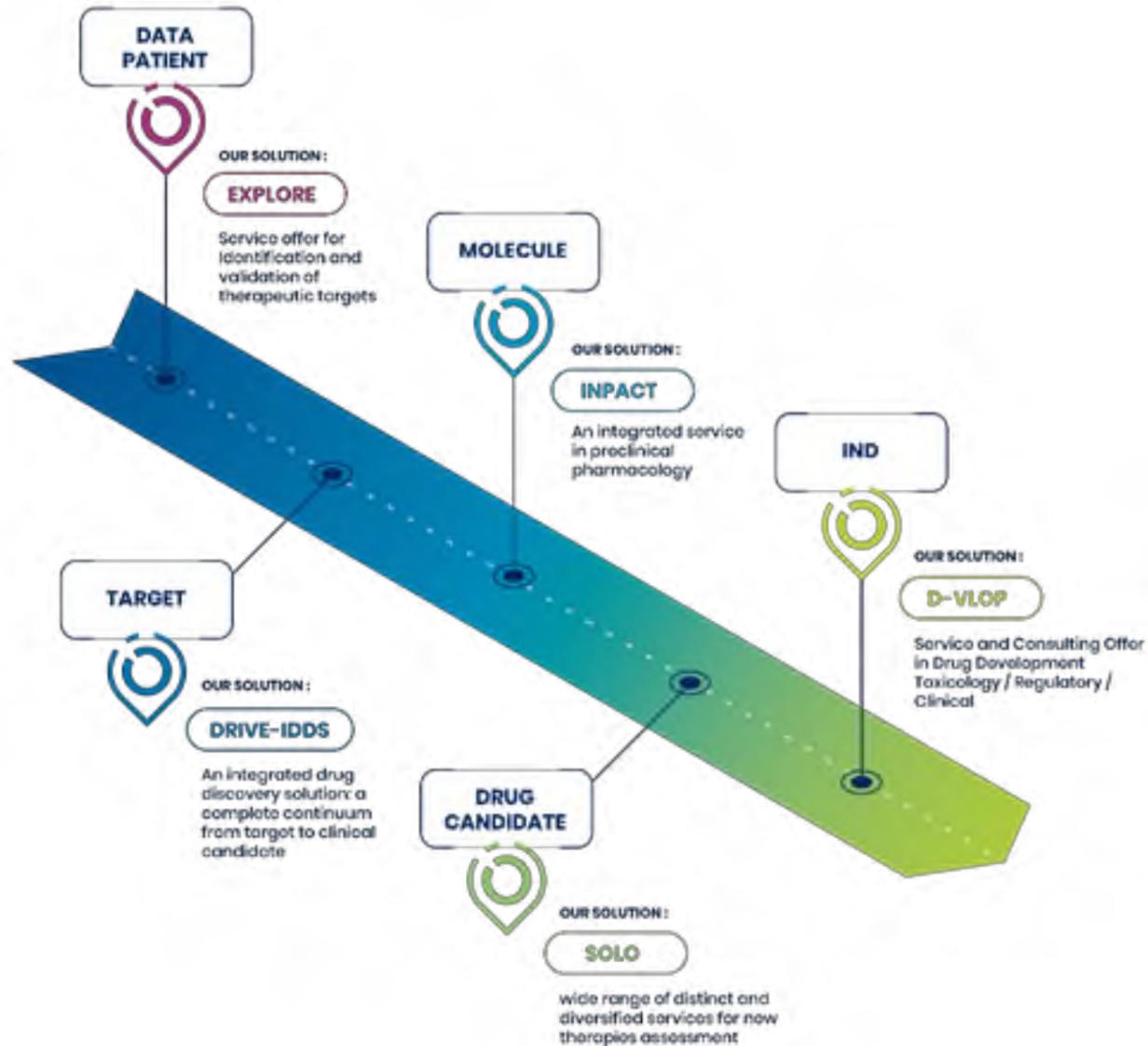
**Service**

**Nos technologies**

Orienter, mener et réussir les programmes R&D de nos clients

- Depuis les données patients, le *Hit finding*, *Lead* & génération de candidats jusqu'à l'*IND*
- Contrats pluriannuels de partenariats de services

Pour réaliser ses objectifs, elle supporte la gestion de l'ensemble du parc immobilier et mobilier du groupe lié à son activité, elle compte environ 200 personnes dans ses effectifs (Scientifiques, BDs )



2 - La BU Biotech assure le développement des produits du portefeuille thérapeutique et diagnostic seule ou au travers de partenariat, ces projets sont à ce jour issus de la technologie propriétaire Nanocyclix, inhibiteurs de kinases très spécifiques. Ainsi le portefeuille d'ONCODESIGN repose sur plusieurs programmes à des stades de développement relativement précoces : LRRK2, RIPK2, et le radiotracer.

Par ailleurs, elle recherche activement des partenaires pharmaceutiques pour développer de nouveaux projets en parallèle. L'équipe resserrée autour de Jan Hoflack, le CSO de l'entreprise, est composée de 4 scientifiques en charge du pilotage des projets. Les travaux de recherche sont réalisés principalement par les équipes de la BU Service.

**Biotech**

**Nos produits**

Notre portefeuille de projets thérapeutiques et diagnostiques

- Nanocyclix™ inhibiteurs de Kinase
- Radiothérapeutique moléculaire (MRT)
- Opportunités de *Licensing-in*

Le portefeuille Nanocyclix en progression constante :

Target	Therapeutic indication	Nanocyclix® diversity	Qualification	Orientation	Componente optimisation	Preclinical development	Phase I
EGFR	PET radiotracer	☺	☺			☺	☺
RIPK2	Immunology	☺	☺			☺	
LRRK2 <small>London Research</small>	Parkinson's Disease	☺	☺				
MNK1/2	Oncology	☺	☺		☺		
Undisclosed <b>TiUM</b>	Fibrosis	☺	☺				
Undisclosed <b>Singine</b> <small>Precision Medicine</small>	Oncology	☺	☺				

3 - Enfin, la BU Intelligence Artificielle a pour rôle de soutenir l'innovation des métiers de la « Drug Discovery ». Cette BU se concentre en interne sur le développement d'une plateforme de sélection de cibles thérapeutiques nouvelles en Oncologie. Elle s'appuie sur une équipe en construction depuis 2015 comptant une quinzaine de spécialistes, des infrastructures IT dédiées et Stéphane Gérart son leader a rejoint l'entreprise en avril 2020. Elle peut compter sur des actifs forts développés au travers des programmes collaboratifs IMODI et ONCOSNIPE. Fort de ces actifs, elle a construit en interne une plateforme de sélection de nouvelles cibles thérapeutiques.

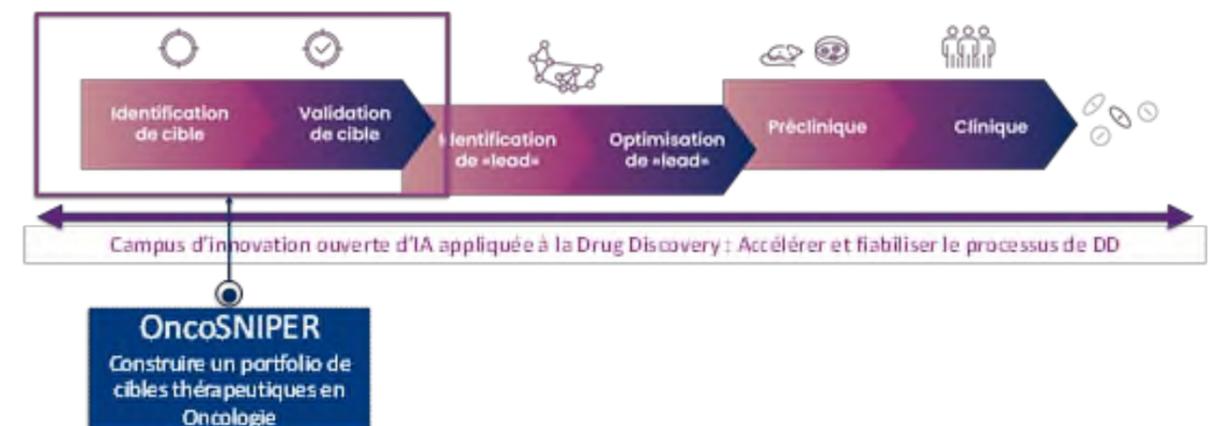
**A.I.**

**Nos cibles**

Utiliser l'Intelligence Artificielle pour accélérer les programmes

- Identification et validation de cibles thérapeutiques innovantes
- Réduire les délais en utilisant les modèles de données

Elle conçoit des programmes collaboratifs structurant avec des partenaires publics et privés en n'excluant pas de faire des gains d'innovations par des acquisitions externes. L'IA est majeure pour fiabiliser et réduire le processus de Drug Discovery.



Au niveau du groupe, un département de « Corporate Business Development & Marketing » a vu le jour en 2020 et a été confié à Karine Lignel, Directrice Générale Déléguée du groupe avec comme mission d'assurer les démarches liées à son développement au travers d'acquisitions d'entreprises et de produits. Notamment au travers de la création d'un fonds pour faciliter les acquisitions de produits en oncologie, l'activité d'intelligence économique et de marketing pour l'entreprise.

L'entreprise a internalisé les compétences juridiques qui lui sont nécessaires avec le recrutement de Sylvie Fernandez Forster devenue Directrice Juridique du groupe et DPO.

Stéphane Gérard a pris également la fonction de DSI à la tête de l'IT et secondé par un ingénieur expérimenté arrivé peu de temps avant lui, Bernard Arroyo.

## 2.4. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe ONCODESIGN sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les nouvelles dispositions du règlement ANC 2020-01 sont appliquées.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,  
La progression d'activité permettant la substitution de la subvention GSK de 7.9 M€ annuels, les perspectives de rentabilité de l'activité Service, de vente du portefeuille de molécules Biotech et le niveau actuel de trésorerie permettent à ONCODESIGN d'être confiant sur la continuité d'exploitation.
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Aucune dérogation aux principes et prescriptions comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 à l'exception du traitement des écarts de conversion modifié conformément au changement induit par l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 du nouveau référentiel ANC 2020-01 (voir paragraphe ci-après concernant les changements de méthode comptable).

## 2.5. Modalités de consolidation

### 2.5.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2021 par le conseil d'administration pour ONCODESIGN SA et le président pour les autres entités. Toutes les participations significatives (à l'exception du GIE PHARMIMAGE) dans lesquelles les sociétés du Groupe ONCODESIGN assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe ONCODESIGN exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les Intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits «intérêts minoritaires» ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses Intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence

### 2.5.2. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes annuels consolidés sont arrêtés à la date du 31 décembre 2021.

Toutes les entreprises entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes à cette même date.

### 2.5.3. Informations permettant la comparabilité des comptes

Aucun mouvement de périmètre ne perturbe la comparabilité des comptes consolidés.

### 2.5.4. Retraitement des sociétés étrangères hors zone euro

#### ■ Conversion des comptes des filiales en devises

##### Filiale autonome

Les filiales constituant des entreprises étrangères ont été considérées comme autonomes vis à vis du groupe.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Le compte de résultat exprimé en devises est converti au cours moyen annuel.

Les différences de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres à la date de clôture.

## Ecarts de conversion

Les écarts de conversion sur capitaux propres et sur le résultat liés aux filiales étrangères, sociétés autonomes, s'élèvent à - 46 K€ depuis sa création et figurent dans les capitaux propres groupe à la clôture.

## 2.6. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

### Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui   Non   N/A
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui

### Changement de méthodes comptables

Le seul changement de méthode comptable intervenu au cours de la période suite aux changements de réglementation pour l'établissement des comptes consolidés est le retraitement des écarts de conversion. Conformément au nouveau référentiel ANC 2020-01, la comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en résultat consolidé n'est plus autorisée. L'impact de ce changement est non significatif et représente un impact de -40 K€ en résultat.

### Modalités de traitement des écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

### Ecart d'acquisition positif

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Le groupe ONCODESIGN a comptabilisé les écarts d'acquisition suivants :

- 2,7 M€ qui traduisent l'entrée dans le périmètre au 1<sup>er</sup> septembre 2017 de la nouvelle filiale PKP Design SAS (fusion avec ONCODESIGN le 1<sup>er</sup> janvier 2019) qui supporte le fonds de commerce acquis auprès de Bertin Pharma et toutes les activités qui y sont rattachées ;
- 0,2 M€ relatifs à la prise de participations complémentaires de l'entité Synergie Mtl (fusion avec ONCODESIGN INC le 1<sup>er</sup> janvier 2019) par ONCODESIGN INC. L'écart d'acquisition a été entièrement déprécié sur l'exercice 2019.

Le test de valeur, basé sur la méthode des cash-flow actualisés de la BU SERVICE (en prenant un taux WACC de 6.3 % et un taux à l'infini de 2 %), n'a pas mis en évidence de perte de valeur de l'écart d'acquisition positif de BERTIN PHARMA

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

## Ecart d'acquisition négatif

Le groupe ONCODESIGN a comptabilisé l'écart d'acquisition négatif suivant :

- L'écart d'acquisition négatif correspond à l'écart d'évaluation du bâtiment repris sur le site des Ulis, bâtiment valorisé au prix de 10.5 M€ sur lequel, il convient de tenir compte, de l'évaluation du matériel de 1.3 M€, des provisions d'indemnité de départ en retraite et des impôts différés. L'écart d'acquisition s'établit ainsi à 7 M€ et fait l'objet d'une reprise sur 7 ans.

### Ecart d'évaluation

Lors de la première consolidation des filiales du groupe, il est procédé dans le délai d'affectation légal à l'évaluation de l'ensemble des actifs et passifs identifiables. Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

Un écart d'évaluation a été constaté à l'actif du bilan pour un montant de 1 300 K€ en valeur brute au titre du matériel.

### Immobilisations incorporelles

Seules les immobilisations incorporelles à caractère identifiable ont été conservées. Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

En cas de détection d'un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé pouvant aboutir à la comptabilisation d'une dépréciation couvrant la différence entre la valeur actuelle et la valeur comptable.

Aucune dépréciation n'est comptabilisée à la clôture.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	20 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 13 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	N/A
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

## Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location financement dont la valeur d'origine est jugée significative, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Immobilisations en crédit-bail	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Electricité, plomberie, ascenseurs, sûreté	Linéaire	25 ans
Toiture, climatisation	Linéaire	20 ans
Façades	Linéaire	30 ans
Gros œuvres	Linéaire	50 ans

## Participations, autres titres immobilisés non consolidés

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont inscrits à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Cette participation correspond à la part de 40% du GIE PHARM'IMAGE dont le résultat est intégré fiscalement dans les résultats d'ONCODESIGN SA.

## Stock

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : Coût Unitaire Moyen Pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

La dépréciation des stocks s'élève sur l'exercice à 15 K€.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Opérations en devises

Les écarts de conversion des créances et dettes en devises ont été comptabilisés en résultat financier.

## Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché.

La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés par référence au dernier cours de bourse publié et pour les titres non cotés par référence à la valeur liquidative publiée ou à la valeur de réalisation estimée.

## Disponibilités

Les disponibilités incluent les liquidités et les dépôts à court terme pouvant être rendus immédiatement disponibles sous réserve des comptes bloqués.

## Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

Elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

Aucun actif n'est détenu en couverture.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes : ONCODESIGN SA

- âge de départ à la retraite : 67 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres ;
- turn-over : 5% pour les salariés jusqu'à 54 ans et 0% pour ceux de + de 54 ans ;
- table de mortalité : TV 88/90 ;
- taux actualisation : 0,98% (IBOXX) ;
- taux augmentation salaires : 2,5% ;
- taux de charges : 30%
- convention collective de la chimie.
- Au 31/12/2021, la provision a uniquement été mouvementée des départs de la période.

## Provisions pour risques et charges

Lorsque cela s'avère nécessaire une provision est comptabilisée.

La provision est évaluée selon le principe de la règle de prudence.

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent.

**Provision Perte à Terminaison** : Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dès lors qu'ils sont considérés comme hautement probables et peuvent être évalués de façon fiable.

## Passif éventuel

Un passif éventuel est :

Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité.

Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

## Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement représentent l'ensemble des subventions accordées au groupe dans le cadre du développement de son activité. Les subventions d'investissement autres que celles détenues par les entreprises acquises au jour de leur acquisition sont retraitées en produits constatés d'avance. Elles sont reprises au même rythme que les amortissements sur les immobilisations.

## Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont constitués des avances conditionnées. Ces dernières sont déterminées en fonction de la nature des dépenses qui composent les projets financés. Notamment pour BPI, les dépenses de « Recherche Industrielles » constituent la base des subventions, les dépenses de « Développement Expérimental » constituent la base des avances conditionnées.

## Impôts sur les bénéfices

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé au taux de 25 %,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Le groupe ONCODESIGN applique la méthode bilancielle avec application de la méthode du report variable selon laquelle les créances ou dettes d'impôt futur sont évaluées au dernier taux d'imposition connu, sans actualisation. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat des exercices sur lesquels ces modifications sont applicables.

Le taux d'impôt retenu est de 25 % à la date de clôture.

Impôts différés actifs :	600 K€
Impôts différés passifs :	68 K€
Soit Impôts différés nets :	532 K€

## Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

## Reconnaissance du chiffre d'affaires

### L'activité Prestation de service avec obligation de moyen

Le mode de calcul du chiffre d'affaires à l'avancement pour les études de service est calculé sur les charges constatées à date par rapport aux coûts totaux des actions nécessaires à la terminaison de l'étude. Cela permet de prendre en compte les éléments réels et une précision plus importante du reste à faire.

## L'activité Partenariat et Licencing

- Les refacturations contractuelles de dépenses de Recherche aux clients sont calculées et comptabilisées au regard des dépenses réalisées sur la période selon un barème défini contractuellement.
- Droits d'accès à la technologie (Up front fees). Quand les « up front fees » correspondent à un droit d'accès à une option ou à une technologie, ils sont comptabilisés au moment de la signature du contrat. Ces montants sont non remboursables.
- Paiement d'étapes ou Milestone. Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à son règlement par le tiers devant être levées par ONCODESIGN. Les faits générateurs sont généralement les résultats scientifiques ou cliniques obtenus par le client, le démarrage d'études ou des éléments exogènes tels que les approbations réglementaires.

## Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Les instruments financiers dilutifs au 31 décembre 2021 s'établissent comme suit

Exprimé en €

Exprimé en € / Plan d'options d'achat ou de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions gratuites aux salariés	31/12/2021
<i>Principales caractéristiques du plan</i>	
Prix d'exercice (pour les plans d'options d'achat et de souscription d'actions)	10
Nombre total d'actions pouvant être émises ou achetées	77 787
Valeur des actions retenue comme assiette de la contribution sociale	235 332
Conditions d'acquisition des actions ou d'exercice des options d'achat (performance, présence)	Cf commentaire ci-après
Nombre d'actions ou d'options attribuées pendant l'exercice et au cours de l'exercice précédent	77 787
Nombre d'actions ou d'options attribuées cumulées depuis la date d'attribution pour chaque plan	77 787
<i>Informations sur les passifs éventuels (choix ouvert entre attribution d'actions nouvelles ou attribution d'actions existantes)</i>	-
<i>Nombre d'actions annulées (pour les plans d'options). Montant de la charge comptabilisée au cours de l'exercice et de l'exercice précédent.</i>	-
<i>Montant du passif enregistré au bilan</i>	<b>88 353</b>

Quatre plans d'actions ont été mis en place sur l'exercice 2020 :

### Plan d'attribution d'actions Gratuites 2020 n°1 :

Ce plan d'actions gratuites est attribué aux bénéficiaires salariés membres du Comité de Direction.

Ces actions gratuites, au nombre de 12 690, seront effectivement acquises au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et sont soumises aux conditions de :

- souscription à l'augmentation de capital au 10 09 2020,
- présence dans l'effectif de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2024

### Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions 2020 n°1 :

Ce plan d'options de souscription est attribué aux bénéficiaires salariés membres du Comité de Direction.

Ces stock-options, au nombre de 50 760, seront effectivement acquises au 1er janvier 2024 et sont soumises aux conditions de :

- o détention d'actions ONCODESIGN,
- o présence dans l'effectif de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- o performance boursière,
- o développement de 3 molécules au 31 décembre 2023.

### Plan d'attribution d'actions Gratuites 2020 n°2 :

Ce plan d'actions gratuites est attribué aux bénéficiaires salariés key managers sélectionnés.

Ces actions gratuites, au nombre de 4 779, seront effectivement acquises au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et sont soumises aux conditions de :

- o détention d'actions ordinaires,
- o présence dans l'effectif de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2024

### Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions 2020 n°2 :

Ce plan d'options de souscription est attribué aux bénéficiaires salariés key managers sélectionnés.

Ces stock-options, au nombre de 9 558, seront effectivement acquises au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et sont soumises aux conditions de :

- o détention d'actions ONCODESIGN,
- o présence dans l'effectif de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- o performance boursière,
- o développement de 3 molécules au 31 décembre 2023.

### Frais de Recherche et développement

Les coûts de Recherche et Développement s'inscrivent dans les comptes de charges de l'exercice, comptabilisés selon leurs natures respectives pour une valeur globale 2021 de 7.4 M€ contre 10.85 M€.

Conformément au règlement 2020-01 des Comptes Consolidés, seuls les développements de modèles figurent à l'actif du bilan en immobilisation et immobilisations en cours pour des valeurs respectives de 0.4 M€ et 0.05 M€. L'amortissement des frais de développement sur la période s'établit, en 2021, à 0.05 M€.

en €m	FY21	FY20	FY19	FY18
<b>Données analytiques</b>				
Partenariat	2,95	4,17	3,83	2,20
Licensing	4,41	6,68	7,27	9,81
<b>Total</b>	<b>7,37</b>	<b>10,85</b>	<b>11,10</b>	<b>12,01</b>

Source: Management oncodesign

### Opérations intragroupe

Les opérations réciproques réalisées entre les sociétés du périmètre sont neutralisées, tant au niveau du compte de résultat (charges et produits) que du bilan (créances et dettes).

## 3. Détail des comptes du bilan

### 3.1. Écart d'acquisition

#### Écarts d'acquisition actifs

	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Écarts de conversion	Autres	Clôture
Écarts d'acquisition	2 884 069	-	-	-	-	-	-	2 884 069
Amt/dép. écarts d'acquisition	- 197 681	-	-	-	-	-	-	- 197 681
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>2 686 388</b>	-	-	-	-	-	-	<b>2 686 388</b>

#### Écarts d'acquisition passifs

	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Reprises de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Écarts d'acquisition	6 999 238	-	-	-	-	-	-	6 999 238
Amt/dép. écarts d'acquisition	- 4 082 888	-	-	-	- 999 891	-	-	- 5 082 779
<b>Clôture</b>	<b>2 916 350</b>	-	-	-	<b>- 999 891</b>	-	-	<b>1 916 459</b>

L'écart d'acquisition passif a été généré lors de l'acquisition du laboratoire de recherche GSK en 2017. Il fait l'objet d'une reprise sur 7 ans et se présente en provisions au passif du bilan.

### 3.2. Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche	-	-	-	-	-	-	388 924	-	388 924
Concessions, brevets & droits similaires	1 897 826	196 415	- 510 702	-	-	-	-	-	1 583 539
Immobilisations incorporelles en cours	2 170 398	1 082 183	-	-	1 128	-	- 1 052 990	-	2 200 719
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 068 224</b>	<b>1 278 598</b>	<b>- 510 702</b>	<b>-</b>	<b>1 128</b>	<b>-</b>	<b>- 664 066</b>	<b>-</b>	<b>4 173 182</b>
Amt/Dép. frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. frais de rech.	-	-	-	- 52 116	-	-	-	-	- 52 116
Amt/Dép. frais développ.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. conc. brevets & dts similaires	- 1 371 361	-	507 571	- 211 320	-	-	-	-	- 1 075 110
Dép. avances et acomptes s/ immo. incorp.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Amt/dép. immo. incorporelles</b>	<b>- 1 371 361</b>	<b>-</b>	<b>507 571</b>	<b>- 263 436</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 1 127 226</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>2 696 863</b>	<b>1 278 598</b>	<b>- 3 131</b>	<b>- 263 436</b>	<b>1 128</b>	<b>-</b>	<b>- 664 066</b>	<b>-</b>	<b>3 045 956</b>

En 2021, ONCODESIGN a poursuivi le soutien de ses principaux programmes de recherche et développement et la progression des projets vers de futurs candidats cliniques en maintenant et complétant les brevets sur les programmes LRRK2, RIPK2 et Florepizol. Un nouveau brevet a été déposé en collaboration avec les Laboratoires Servier dans le cadre du projet LRRK2.

Les principaux mouvements d'acquisition concernent les dépôts de brevet sur la technologie Nanocyclix dont 2 nouveaux brevets et des applications informatiques.

Les logiciels obsolètes ont fait l'objet d'une mise au rebut sur l'exercice 2021 pour une valeur d'acquisition de 511 K€ amortis à hauteur de 508 K€, sans impact significatif sur l'exercice.

Les principaux mouvements d'acquisition concernent les dépôts de brevet sur la technologie Nanocyclix et les licences informatiques.

Application	Target	Title	Progression status	Applicant	Filing number	Filing date	International filing	Filing date	Publication	Publication date	National phase date	National phase countries #
ONC-026	RIP2 Rig.	Macrocyclic RIP2 kinase inhibitors	National	Oncodesign SA	EP14185130.3	17/09/2014	PCT/EP2015/071347	17/09/2015	WO/2016/042087	24/03/2016	15/03/2017	AE, AU, BH, BR, CA, CN, EA, EG, EP, HK, ID, IL, IN, JP, KR, MX, MY, NZ, OM, SA, SG, TH, TW, UA, US, ZA
ONC-027	PET tracer	RADIOLABELLED MACROCYCLIC EGFR INHIBITORS	National	Oncodesign SA	EP16157885.1	29/02/2016	PCT/EP2017/054611	28/02/2017	WO/2017/148925	07/09/2017	29/08/2018	AU, CA, EP, IL, JP, US
OS-001	LRRK2	New Macrocyclic LRRK2 kinase inhibitors	Publication	Oncodesign SA/Les Laboratoires Servier	EP20315236.8 EP21305112.1	06/05/2020 28/01/2021	PCT/EP2021/061827	05/05/2021	WO/2021/224320	11/11/2021		
OS-002	LRRK2	New Macrocyclic LRRK2 kinase inhibitors	Priority	Oncodesign SA/Les Laboratoires Servier	EP213053343.1 EP21306029.0	18/03/2021 24/09/2021		March 2022	-			

Enfin, pour ce qui concerne la production immobilisée qui s'établit à 2 195 K€, elle correspond aux développements d'outils de gestion internes, de chiffrages d'études, de logiciels adaptés au projet « OncoSNIPE® » pour l'essentiel.

### 3.3. Immobilisations corporelles

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agencements sur terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	30 171	22 795	-	-	-	-	309 585	-	362 551
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations tech, matériel & outillage	5 101 516	809 214	-287 428	-	-	-	-	-	5 623 302
Autres immobilisations corporelles	1 753 385	324 832	-440 156	-	9 224	-	354 481	-	2 001 766
Terrains en crédit-bail	2 129 454	-	-	-	-	-	-	-	2 129 454
Constructions en crédit-bail	11 965 888	-	-	-	-	-	-	-	11 965 888
Installations tech, matériel & outillage en crédit-bail	576 109	287 428	-	-	-	-	-	-	863 537
Immobilisations corporelles en cours	970	-	-	-	-	-	-	-	970
Avances et acomptes s/immo. corp.	-	17 391	-	-	-	-	-	-	17 391
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>21 557 493</b>	<b>1 461 660</b>	<b>- 727 584</b>	-	<b>9 224</b>	-	<b>664 066</b>	-	<b>22 964 859</b>
Amt/Dép. Agencements sur terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. constructions	-8 199	-	-	-24 804	-	-	-	-	-33 003
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-3 864 418	-	-	-596 081	-	-	-	-	-4 460 499
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-1 280 163	-	216 672	-14 494	-5 260	-	-	-	-1 083 245
Amt/Dép. constructions en crédit-bail	-6 417 408	-	-	-407 628	-	-	-	-	-6 825 036
Amt/Dép. install tech, matériel & outil. en crédit-bail	-222 407	-	-	-127 045	-	-	-	-	-349 452
Amt/dép. immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>- 11 792 595</b>	-	<b>216 672</b>	<b>- 1 170 052</b>	<b>- 5 260</b>	-	-	-	<b>- 12 751 235</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>9 764 898</b>	<b>1 461 660</b>	<b>- 510 912</b>	<b>- 1 170 052</b>	<b>3 964</b>	-	<b>664 066</b>	-	<b>10 213 625</b>

### 3.4. Immobilisations financières

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Liaison neutral. +/- values IG titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des part. - courant	10 000	-	-	-	-	-	-	-	10 000
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	643 692	188 041	-6 983	-	-	-	-	-	824 750
Actif de couverture (IAS19)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>653 692</b>	<b>188 041</b>	<b>- 6 983</b>	-	-	-	-	-	<b>834 750</b>
Dépréciations des titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. des titres immobilisés - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts, cautionnements et autres créances - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. Dépôts factor	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts & autres - courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. immobilisations financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>653 692</b>	<b>188 041</b>	<b>- 6 983</b>	-	-	-	-	-	<b>834 750</b>

#### Titres mis en équivalence

Titres mis en équivalence (en K€)	Valeur brute	Contribution aux capitaux propres consolidés	Contribution au résultat consolidé
NEANT			
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Sociétés non consolidées

La liste des sociétés non consolidées est communiquée ci-dessous lorsque le pourcentage de contrôle est supérieur ou égal à 20 %, mais pour des raisons de confidentialité, il n'est pas fait mention de leurs caractéristiques.

- o GIE PHARM'IMAGE, détenue à hauteur de 40 % par ONCODESIGN SA, la quote-part de résultat est intégrée dans la déclaration fiscale.

## 3.5. Amortissements et provisions

	Clôture	Ouverture
Dotations aux Amort./Dép.immo.	- 1 656 670	- 2 066 253
Dotations aux amortis sur charges à répartir	-	-
Var. nette des dép. actif circulant	- 42 864	293 838
Var. nette des provisions	- 5 993	- 89 621
<b>Total Variations nettes des amort. et des dép.</b>	<b>- 1 516 341</b>	<b>- 1 862 036</b>

## 3.6. Stock

	Clôture			Ouverture		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Liaison neutral. profits ig s/ stocks	-	-	-	-	-	-
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	603 071	- 14 627	588 444	376 776	- 10 314	366 462
Stocks - en-cours de production	-	-	-	-	-	-
Stocks -pds finis et intermédiaires	-	-	-	-	-	-
Stocks de marchandises	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>603 071</b>	<b>- 14 627</b>	<b>588 444</b>	<b>376 776</b>	<b>- 10 314</b>	<b>366 462</b>

## 3.7. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

	Clôture			Ouverture		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Clients et comptes rattachés	9 271 115	- 119 952	9 151 163	7 837 855	- 80 636	7 757 219
<b>Total des clients et comptes rattachés</b>	<b>9 271 115</b>	<b>- 119 952</b>	<b>9 151 163</b>	<b>7 837 855</b>	<b>- 80 636</b>	<b>7 757 219</b>

Les créances clients représentent 97 jours de chiffre d'affaires contre 98 jours en 2020. Aucune antériorité particulière n'est à noter. Des facturations sont émises en fin de période pour des valeurs significatives faisant gonfler de façon significative le solde des créances clients à la date de clôture.

## 3.8. Autres créances et comptes de régularisation

	Clôture			Ouverture		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Fournisseurs débiteurs	8 089	-	8 089	21 018	-	21 018
Créances sur personnel & org. Sociaux	50 064	-	50 064	77 270	-	77 270
Créances fiscales - hors IS - courant	1 699 558	-	1 699 558	1 387 973	-	1 387 973
Impôts différés - actif	600 329	-	600 329	568 767	-	568 767
Etat, impôt sur les bénéfices - créances	3 930 122	-	3 930 122	3 065 264	-	3 065 264
Comptes courants Groupe actif - courant	148 092	-	148 092	148 093	-	148 093
Autres créances - courant	51 531	-	51 531	57 155	-	57 155
Charges constatées d'avance	605 819	-	605 819	1 011 840	-	1 011 840
<b>Total des autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>7 093 604</b>	<b>-</b>	<b>7 093 604</b>	<b>6 337 380</b>	<b>-</b>	<b>6 337 380</b>

La créance sur l'état hors IS d'une valeur de 1.699 K€ intègrent pour l'essentiel des créances de TVA ainsi que les remboursements attendus des litiges débouclés.

A la clôture de la période, la créance sur le CIR n'affiche aucune antériorité et correspond uniquement à la créance 2021.

Les autres créances ne font ressortir, ni élément exceptionnel, ni variation particulière.

## 3.9. Ventilation des créances par échéance

	Clôture	Moins de 1 an				
		2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus	
Créances rattachées à des part. - courant	10 000	10 000	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances et prêts	-	-	-	-	-	-
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	824 750	-	-	-	-	824 750
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)						
Clients et comptes rattachés	9 271 115	9 271 115	-	-	-	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	8 089	8 089	-	-	-	-
Clients Factor	-	-	-	-	-	-
Factures à établir	-	-	-	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux	50 064	50 064	-	-	-	-
Créances fiscales - hors IS - courant	1 699 558	1 699 558	-	-	-	-
Créances fiscales - hors IS (CVAE)	-	-	-	-	-	-
Créances fiscales hors IS - non courant	-	-	-	-	-	-
Impôt différé - actif	600 329	600 329	-	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	3 930 122	3 930 122	-	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créance - non courant	-	-	-	-	-	-
Comptes courants Groupe actif - courant	148 092	148 092	-	-	-	-
Ecart de conversion sur autres dettes et créances - actif	51 531	51 531	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	605 819	605 819	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>17 199 470</b>	<b>16 374 720</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>824 750</b>

### 3.10. Ventilation des dettes par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	18 960 803	1 588 157	4 682 174	4 821 075	4 247 495	3 621 904
Emission titres part. et avances de l'état - non courant	-	-	-	-	-	-
Emission titres part. & av. de l'Etat - part - courant	3 023 847	225 000	480 000	835 326	766 972	716 549
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	6 840 024	641 025	654 885	646 100	607 932	4 290 082
Dépôts et cautionnements reçus	6 811	-	-	-	-	6 811
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	70	70	-	-	-	-
Emprunt factor	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - non courant	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - courant	436 230	-	-	208 405	155 693	72 132
Dettes fournisseurs	3 331 457	3 331 457	-	-	-	-
Factures non parvenues	-	-	-	-	-	-
Clients - Avances et acomptes reçus	434 840	434 840	-	-	-	-
Clients - Avoirs et RRR	-	-	-	-	-	-
Dettes sociales - courant	4 864 430	4 864 430	-	-	-	-
Dettes sociales - non courant	-	-	-	-	-	-
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	456 072	456 072	-	-	-	-
Dettes fiscales (hors IS) CVAE - courant	-	-	-	-	-	-
Impôts différés - passif	68 321	68 321	-	-	-	-
Dettes liées à l'intégration fiscale	64 791	64 791	-	-	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	-	-	-	-	-	-
Etat, impôts sur les bénéfices - non courant	-	-	-	-	-	-
Comptes courants groupe passifs - courant	7 771	7 771	-	-	-	-
Comptes courants groupe passifs - non courant	-	-	-	-	-	-
Autres dettes - courant	3 044	3 044	-	-	-	-
Ecart de conversion sur autres dettes et créances - passif	40 559	40 559	-	-	-	-
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	15 260	15 260	-	-	-	-
Prod. Constatés d'avance & aut. Cptes de régul.	8 735 171	8 735 171	-	-	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	6 517	6 517	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>47 296 019</b>	<b>20 482 486</b>	<b>5 817 059</b>	<b>6 510 905</b>	<b>5 778 091</b>	<b>8 707 478</b>

Les dettes s'établissent à 47 296 K€ au 31 décembre 2021 contre 45 738 K€ en 2020 soit une progression de 3.4 % qui s'articule de la façon suivante :

- Diminution des dettes financière de 1 033 K€,
- Diminution des dettes fournisseurs de 69 K€ sans antériorité particulière,
- Augmentation des autres dettes de 2 631 K€ correspondant pour l'essentiel à l'augmentation des « Produits Constatés d'Avance », progression directement liée à la croissance de notre carnet de commandes.

Les dettes financières s'imposent à 29 268 K€ et intègrent :

- un remboursement du PGE de 14 900 K€ à 5 ans,
- un remboursement des avances remboursables de 3 024 K€ majoritairement à échéance à 5 ans,
- des emprunts « crédits-baux » d'une valeur de 6 840 K€ pour lesquels il convient de tenir compte de l'opération de lease-back de 10 500 K€ effectuée fin 2017.
- Les intérêts sur emprunts d'une valeur de 436 K€ correspondent aux intérêts courus des avances remboursables.

### 3.11. Provision pour risques et charges

	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Provisions pour pertes de change		51 531	- 189 993	-	-	-	-	- 189 993	51 531
Autres provisions pour risques - non courant	-	12 000	-	-	-	-	-	-	12 000
Autres provisions pour risques - courant		-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Provisions pour risques</b>	<b>-</b>	<b>63 531</b>	<b>- 189 993</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>189 993</b>	<b>63 531</b>
Provisions pour pensions, retraites et autres		-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions et retraites - non courant		-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions et retraites - courant	1 628 357	-	- 232 673	-	-	-	-	-	1 395 684
Autres provisions pour charges - non courant		-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges - courant	61 757	37 480	-	-	-	-	-	-	99 237
Provision pour impôt - non courant		-	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour impôt - courant		-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Provisions pour charges</b>	<b>1 690 114</b>	<b>37 480</b>	<b>- 232 673</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 494 921</b>

	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Reprises de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition	6 999 238	-	-	-	-	-	-	6 999 238
Amt/dép. écarts d'acquisition	- 4 082 888	-	-	-	- 999 891	-	-	- 5 082 779
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>2 916 350</b>	-	-	-	<b>- 999 891</b>	-	-	<b>1 916 459</b>

Les autres provisions pour charges concernent exclusivement les provisions pour pertes à terminaison. Ces dernières sont constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaire, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire.

### 3.12. Passif éventuel

La société ONCODESIGN fait l'objet d'une vérification de comptabilité sur les exercices 2016 à 2018 et plus particulièrement sur les déclarations de crédit d'impôt en faveur de la recherche.

En date du 2/11/2021, en conclusion du contrôle fiscal, l'administration fiscale adresse un courrier à ONCODESIGN faisant état de l'abandon du rappel de CIR initié dans la Proposition de Rectification du 21 décembre 2020, sur la base d'un second rapport d'expertise du Ministère de la Recherche daté du 14 octobre 2020.

En effet, ce dernier rapport faisait état d'une validation de l'exhaustivité d'éligibilité des projets et études inscrites sur les déclarations CIR au titre des exercices vérifiés, à l'exception d'un seul projet sur l'exercice 2018 d'une valeur en base de 187 K€, correspondant à un crédit de 56 K€.

Suite à l'entretien du 21 septembre 2021 pour recours hiérarchique entre ONCODESIGN et l'administration fiscale, ONCODESIGN a apporté les éléments permettant de justifier les dépenses du sous-projet 1 « ONCOSNIPE ». Par mesure de tempérament et eu égard au faible enjeu financier, l'administration fiscale a décidé de ne pas maintenir le rappel de CIR relatif au sous-projet 2.

Il est toutefois à noter que l'abandon du rappel de CIR sur le sous-projet 2 « OncoSNIFE® » ne saurait valider sur le fond l'exigibilité de ce sous-projet au CIR pour les années futures.

La société ONCODESIGN n'avait procédé à aucune provision dans les comptes 2020 du fait de l'incertitude de cette proposition de redressement.

### Rappel des faits antérieurs :

Suite à la notification de contrôle fiscal et rapport de l'expert du Ministère de la Recherche, ONCODESIGN a établi un dossier complet de réponse à l'administration fiscale dans les délais légaux impartis, soit le 26 février 2021.

Le 24/06/2021, la société ONCODESIGN reçoit un courrier de Réponse aux Observations du Contribuable faisant état de :

- **1** : un rejet de la proposition de rectification du 21/12/2020 pour les dépenses de sous-traitance. En effet, suite aux compléments d'informations adressés au MESRI et à l'administration, les services de l'administration fiscale abandonnent les rectifications proposées au titre des dépenses de sous-traitance, à savoir :
  - Exercice 2016 : valeurs en base 2 996 K€ correspondant à un crédit de 899 K€
  - Exercice 2017 : valeurs en base 3 165 K€ correspondant à un crédit de 949 K€
  - Exercice 2018 : valeurs en base 2 711 K€ correspondant à un crédit de 813 K€
- **2** : du maintien de la proposition de rectification des dépenses liées au projet « OncoSNIFE® » sur des valeurs en base de 187 K€, correspondant à un crédit de 56 K€.

En date du 28/07/2021, la société ONCODESIGN fait une demande d'entretien avec l'administration fiscale afin de pouvoir échanger sur les termes de ce désaccord relatif au rejet de certaines dépenses du projet « OncoSNIFE® », et à titre conservatoire, la saisine du Comité Consultatif du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche, en vue de se prononcer sur le caractère R&D de ce projet.

### 3.13. Impôts différés

#### Variation des impôts différés

Les déficits fiscaux reportables n'ont pas été activés au 31/12/2021.

Ces derniers s'établissent à 31 643 K€.

	Ouverture	Variation	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - actif	568 767	31 449	-	-	113	600 329
Impôts différés - passif	68 321	-	-	-	-	68 321
<b>Solde net d'impôt différé</b>	<b>500 446</b>	<b>31 449</b>	-	-	<b>113</b>	<b>532 008</b>

Ventilation de l'impôt différé par nature

Données de liasse	-	-	-	-	-	-
Données de liasse - correction	-	-	-	-	-	-
Retraitement local - ID	-	-	-	-	-	-
ID / différences temporaires	3 352	1 634	-	-	-	4 987
ID / Autres retraitements.	217 471	-	-	-	-	217 471
ID / Autres retraitements (automatique)	- 59 583	59 583	-	-	-	-
ID / Elimination des dép. et prov. internes	-	-	-	-	-	-
ID / Elimination des résultats internes	-	-	-	-	-	-
Activation de reports déficitaires	-	-	-	-	-	-
Limitation des impôts différés	-	-	-	-	-	-
Impôts différés sur participations consolidées	-	-	-	-	-	-
ID sur écart d'évaluation 100%	-	-	-	-	-	-
ID/ autres retraitements IFRS	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitements frais Recherche & Développement	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation provisions réglementées	- 52 556	- 43 494	-	-	-	- 96 050
ID / Reclassement des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
ID / Annul. des écarts de conv. & prov. de change	- 113	-	-	-	113	-
ID / Retraitement des engagements de retraite	407 089	- 58 168	-	-	-	348 921
ID / Annulation du résultat sur changements comptables	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	- 15 215	71 894	-	-	-	56 679
ID/ Retraitement des instruments financiers hybrides	-	-	-	-	-	-
ID/ Retrait. paiements en actions	-	-	-	-	-	-
ID/ Retrait. juste valeur instrum. financiers	-	-	-	-	-	-
<b>Solde net d'impôt différé par nature</b>	<b>500 446</b>	<b>31 449</b>	-	-	<b>113</b>	<b>532 008</b>

#### Preuve d'impôt

Preuve d'impôt (en K€)	N	N-1
Résultat consolidé avant impôt	-1333	728
Charge théorique de l'impôt	-333	182
Impact de l'imposition permanente	-1152	-941
Retraitement de consolidation	0	11
Imposition étrangère	-140	-11
Déficit non activé	1599	409
Crédits d'impôts	-18	-26
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>-44</b>	<b>-376</b>

### 3.14. Emprunts et dettes financières

	Ouverture	Augmentation	Remboursement	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Emprunts obligataires - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	19 906 788	5 749	- 951 734	-	-	-	18 960 803
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	7 431 551	287 428	- 878 955	-	-	-	6 840 024
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	70	-	-	-	-	-	70
Dépôts et cautionnements reçus	6 811	-	-	-	-	-	6 811
Intérêts courus sur emprunts - courant	-	436 230	-	-	-	-	436 230
Emprunts obligataires - non courant	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dettes financières MLT</b>	<b>27 345 220</b>	<b>729 407</b>	<b>- 1 830 689</b>	-	-	-	<b>26 243 938</b>
Dont location-financement	7 431 551	287 428	- 878 955	-	-	-	6 840 024
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires (dettes)	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	17 551	-	- 11 034	-	-	-	6 517
Dettes financières CT	17 551	-	- 11 034	-	-	-	6 517
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>27 362 771</b>	<b>729 407</b>	<b>- 1 841 723</b>	-	-	-	<b>26 250 455</b>

Un emprunt prend fin sur l'exercice 2021 pour une valeur d'origine de 110 K€.

La société ONCODESIGN a opté pour un amortissement du Pr t Garanti par l'Etat sur une durée de 5 années dont une 1<sup>ère</sup> année de franchise, selon les conditions suivantes :

- o BPI : 3 000 K€ au taux fixe de 2.25 %,
- o CRCA : 4 000 K€ au taux fixe de 0.55 %,
- o SG : 4 000 K€ au taux fixe de 0.58 %,
- o CE : 2 300 K€ au taux fixe de 0.73 %,
- o CIC : 1 600 K€ au taux fixe de 0.70 %.

Les valeurs du PGE s'inscrivent dans les dettes de 2 à 5 ans selon les prévisions de remboursement contractuelles.

Une opération de lease-back a été opérée sur l'exercice 2017 sur une base de 287 K€ de financement de matériel scientifique.

### 3.15. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

- o Les fournisseurs

	Clôture	Ouverture
Dettes fournisseurs	3 331 457	3 400 262
<b>Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>3 331 457</b>	<b>3 400 262</b>

- o Les autres passifs

	Clôture	Ouverture
Clients - Avances et acomptes reçus	434 840	405 368
Dettes sociales	4 864 430	4 247 262
Dettes fiscales	520 863	657 317
Impôts différés	68 321	68 321
Etat, Impôts sur les bénéfices	-	-
Comptes courant passifs	7 771	11 810
Autres dettes	43 604	3 044
Charges à payer	15 260	189 025
Produits constatés d'avance	8 735 171	6 454 528
<b>Total des dettes diverses</b>	<b>14 690 260</b>	<b>12 036 675</b>

Les dettes fiscales et sociales s'établissent à un total de 5.5 M€ sans antériorité particulière.

Les produits constatés d'avance correspondent aux opérations courantes de séparation d'exercice sur la base d'un chiffre d'affaires à l'avancement. Leur progression reflète la hausse d'activité.

### 3.16. Valeurs mobilières de placement

En K€	Clôture	Ouverture
Valeur brute		
Dépréciation		
Valeur nette	0	0
Valeur de marché		

### 3.17. Capitaux propres

Le capital social se compose de 6 848 412 actions ordinaires d'une valeur de 0.08 euros au 31 décembre 2021.

### 3.18. Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont constitués des avances conditionnées.

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
BPI - IMAKINIB	804 257	-	88 931	715 326
BPI - IMODI	992 000	174 972	-	1 166 972
BPI - ONCOSNIPE	1 141 549	-	-	1 141 549
<b>Total</b>	<b>2 937 806</b>	<b>174 972</b>	<b>88 931</b>	<b>3 023 847</b>

Ces avances conditionnées sont déterminées en fonction des dépenses de développement expérimental sur les projets soutenus par BPI.

- o BPI ISI « Imakinib » (OSEO) : montant perçu de 715 326 €

Ce projet vise à développer de nouveaux radio-traceurs TEP spécifiques ciblant les inhibiteurs de kinases thérapeutiques afin d'accroître l'efficacité clinique et économique du diagnostic et du traitement en oncologie.

Fin 2019, il a été décidé d'un commun accord entre les partenaires et BPI de mettre fin au consortium suite à l'évolution stratégique d'un des partenaires. Les modalités de remboursement des avances récupérables sont en discussion avec BPI

- o BPI PSC IMODI : montant total 1 166 972 €

PSPC (Projet Structurant des Pôles de Compétitivité)

Ce projet vient structurer une filière industrielle de santé visant à répondre aux besoins de la communauté scientifique, qu'elle soit privée ou publique, en matière de recherche et développement de systèmes d'essais plus performant permettant d'améliorer la sélection d'agents diagnostiques et thérapeutiques plus efficaces.

Le projet a été piloté et coordonné par ONCODESIGN. Il a été réalisé avec 4 grands groupes pharmaceutiques, 6 PME et 8 institutions académiques. Le projet s'est achevé conformément aux prévisions fin 2019.

Pour ce projet, ONCODESIGN a perçu de BPI un financement d'un montant de 1 166 972 € sous forme d'avances récupérables dont le dernier versement a eu lieu en 2021.

ONCODESIGN remboursera ces avances à partir de 2022 et jusqu'en 2025 selon un échéancier défini pour un montant total de 1 360 000 € (intérêts inclus).

- o BPI PSPC (PIA) OncoSNIPE : montant total 2 008 111 €

OncoSNIPE® est un projet qui a pour objectif le développement et la mise en œuvre d'approches bio-informatiques faisant appel à des méthodologies basées entre autres sur l'intelligence artificielle, l'apprentissage statistique et l'enrichissement sémantique qui doivent permettre l'identification et la caractérisation de patients résistants aux traitements anti-cancéreux et ainsi orienter la recherche et le développement de solutions thérapeutiques spécifiques à travers l'identification de nouvelles cibles. Le projet est piloté et coordonné par ONCODESIGN, réalisé par 4 entreprises et 6 centres cliniques. La fin de ce projet est actuellement prévue pour 2023.

ONCODESIGN perçoit pour ce projet un financement par BPI pour un montant maximum de 2 008 111 € sous forme d'avances récupérables.

ONCODESIGN s'engage, sauf échec commercial, à rembourser la somme de 2 135 000 € (intérêts inclus) à compter de 2024 jusqu'en 2028 selon un échéancier défini.

## 4. Detail du compte de resultat

### 4.1. Chiffre d'affaires

	Clôture	Ouverture
Production vendue de services	31 309 635	25 507 264
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>31 309 635</b>	<b>25 507 264</b>

Le chiffre d'affaires intègre des valeurs de Milestone pour 2 M€ sur l'exercice 2021 contre 1 M€ l'an passé.

### 4.2. Détail des autres produits et autres charges d'exploitation

	Clôture	Ouverture
Part. résultat /opérat. commun perte	-	- 33 593
Autres produits	4 235 696	4 089 655
Production stockée	-	-
Subventions d'exploitation	2 230	7 920 000
Production immobilisée	461 360	734 069
Transferts de charges d'exploitation	199 889	286 454
<b>Total Autres produits d'exploitation</b>	<b>4 899 175</b>	<b>12 996 585</b>
Autres charges	- 475 022	- 561 570
Pertes de change sur dettes et créances commerciales - Non réalisées	-	-
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>- 475 022</b>	<b>- 561 570</b>

La baisse des subventions d'exploitation s'explique par le fait que la subvention GSK pour un montant de 7,9 M€ a été versée pour la dernière fois en 2020.

Les autres produits se composent principalement des crédits d'impôt recherche pour 4 M€ en 2021 et 3 M€ en 2020.

Les autres charges sont essentiellement constituées de droits d'utilisation de logiciels spécifiques et redevances sur les animaux.

### 4.3. Détail des achats consommés

	Clôture	Ouverture
Achat m. p., fourniture & aut. Appro.	- 1 992 722	- 2 000 299
Var. stocks mp, fourniture & autres appro.	203 276	- 137 242
Achat d'études	- 5 558 765	- 5 310 349
Achats non stockés de matières et fournitures	- 3 433 727	- 3 499 497
Achats de marchandises	- 219 533	- 198 169
Sous-traitance générale	- 173 276	- 149 057
Redevances de crédit-bail	- 24 128	- 41 565
Locations et charges locatives	- 493 493	- 248 407
Entretien et réparations	- 1 818 811	- 1 557 251
Primes d'assurance	- 171 283	- 176 339
Etudes et recherches	-	-
Divers	- 78 522	- 77 354
Personnel mis à disposition	- 46 836	- 94 287
Personnel extérieur à l'entreprise	-	-
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	- 1 845 368	- 1 842 482
Publicités	- 230 779	- 196 107
Transports	-	-
Déplacements, missions	- 295 800	- 213 026
Frais postaux	- 130 550	- 116 304
Services bancaires	- 64 043	- 60 464
Services bancaires et assimilés	-	-
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	-	-
Autres charges externes	- 72 469	- 64 291
<b>Total Services extérieurs</b>	<b>- 16 446 830</b>	<b>- 15 982 491</b>

Les achats consommés s'établissent à 16 447 K€ sur l'exercice 2021 contre 15 982 K€ en 2020, soit une progression de 3 %. Les principales variations s'inscrivent en coûts fixes : nouveau loyer pour le siège social pour 267 K€ et hausse des postes de réception (25 ans de la société), frais de déplacements et entretien de l'outil de production.

L'activité du groupe ONCODESIGN fait ressortir, malgré ce contexte international de crise pandémique, une progression de l'activité de 20 % hors Up Front (2 000 K€ Up Front en 2021 contre 1 000 K€ en 2020).

L'augmentation globale de l'activité de 23 % permet l'absorption des coûts fixes. L'augmentation de notre marge brute et la maîtrise des coûts de fonctionnement permettent une diminution relative des achats consommés et autres charges externes, passant de 63 % du chiffre d'affaires en 2020 à 53% en 2021.

Ces derniers intègrent les dépenses de fonctionnement des différents sites, l'augmentation de l'activité service et l'internalisation de nos dépenses externes de R&D.

### 4.4. Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'établissent à 753 K€ au 31/12/2021 contre 1 134 K€ au 31/12/2020, soit une diminution de 381 K€. Cette variation est la conséquence directe de la diminution des impôts de production notifiés par la loi de finances 2021.

Les impôts et taxes sont principalement constitués de la taxe foncière et de la Contribution Economique Territoriale pour les valeurs essentielles.

Depuis 2015 le bâtiment a été classé par l'administration fiscale en bâtiment industriel. GSK a depuis initié une procédure avec l'administration fiscale afin de revoir cette position. Dans la continuité, ONCODESIGN a porté la même réclamation devant l'administration fiscale. Les jugements du Tribunal Administratif de Versailles des 11/06, 03/12/2020 et 06/2021 notifient la requalification de l'immeuble en bâtiment commercial.

La conclusion de ces jugements entraîne les conséquences suivantes pour la société ONCODESIGN :

- o Taxe Foncière : des avis de dégrèvements reçus, en faveur d'ONCODESIGN, s'établissent à 311 K€ au titre de 2017 et 245 K€ au titre des exercices 2018 à 2020 ; les valeurs relatives à la période 2018 à 2020 ont été remboursées via notre crédit-bailleur en date du 1<sup>er</sup> mars 2022.
- o Cotisation Foncière des Entreprises : ces « taxes » ont été recalculées par l'administration fiscale pour les exercices 2018 à 2020, sur les mêmes bases que celles retenues pour les Taxes Foncières et remboursées pour l'exercice 2021 pour une valeur totale de 378 K€ (intégrant des Intérêts moratoires).

#### 4.5. Détail des charges de personnel

	Clôture	Ouverture
Rémunérations du personnel	- 12 713 488	- 12 457 991
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	- 4 906 279	- 4 727 300
Autres charges de personnel (dont intéressement)	- 295 958	- 305 995
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>- 17 915 724</b>	<b>- 17 491 286</b>

L'évolution de l'effectif au second semestre se caractérise par une augmentation de 5% des effectifs par rapport au 30 juin 2021, revenant au niveau de l'effectif présent au 31 décembre 2020.

La croissance de l'effectif au regard de la croissance de l'activité se traduit par un accroissement de la masse salariale de 2.4% par rapport à l'année 2020, résultant d'une part de la politique salariale 2021 et d'un effet de base de masse salariale 2020 négatif en raison de la réduction des coûts salariaux liés à l'activité partielle.

#### 4.6. Variation nette des amortissements et dépréciations

	Clôture	Ouverture
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	10 314	48 697
Dot./Prov. engagements de retraite	-	- 162 446
Rep./Prov. engagements de retraite	232 673	-
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	- 263 436	- 135 689
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	- 1 393 234	- 1 930 564
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir	-	-
Dot. aux prov. d'exploitation	- 49 480	-
Dot./dép des stocks MP et marchandises	- 14 627	- 10 314
Dot/dép. des stocks en-cours et produits finis	-	-
Dot./dép. des actifs circulants	- 45 330	- 2 351
Rep./dép. des stocks en-cours et produits finis	-	-
Rep./provisions d'exploitation	-	72 825
Rep./dép. des créances (actif circulant)	6 779	257 806
Rep./Amt. & dép. immo. corporelles	-	-
<b>Total Dotations et reprises amort. &amp; prov. d'exploitation</b>	<b>- 1 516 341</b>	<b>- 1 862 036</b>

#### 4.7. Détail du résultat financier

	Clôture	Ouverture
Revenus des équivalents de trésorerie	-	-
Charges d'Intérêts sur emprunt	- 890 158	- 317 095
Liaison élim. intercos résultat - fin.	-	-
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	- 123 566	- 326 886
Pertes de change sur autres dettes et créances - Non réalisées	-	-
Autres charges financières	-	-
Dot. aux prov. financières	- 51 531	-
Dot./dép des actifs financiers	-	-
Dividendes	-	-
Dividendes - Rubrique d'élimination	-	-
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	-	-
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	161 643	50 405
Gains de change sur autres dettes et créances - Non réalisés	-	-
Prod. nets/ cession VMP (hors équiv. de trésorerie)	-	-
Variation de juste valeur (produit)	-	-
Autres produits financiers	405 872	7 554
Produits de fusion	-	-
Rep./ provisions financières	189 993	-
Rep./dép. des actifs financiers	-	-
<b>Total Résultat financier</b>	<b>- 307 747</b>	<b>- 586 022</b>

Le résultat financier intègre des variations du taux de change euro dollar.

## 4.8. Résultat exceptionnel

	Clôture	Ouverture
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	-	-
VNC des titres conso cédés	-	-
Produits de cession de titres (conso.)	-	-
Charges excep. s/ exercices antérieurs	- 4 079	- 3 719
VNC des immo. incorp. cédées	-	-
VNC des immo. corp. cédées	- 17 882	- 277 731
VNC d'autres éléments d'actif cédés	-	-
Autres charges exceptionnelles	- 127 131	- 451 225
Dotations aux provisions réglementées	- 1	-
Dot. aux prov. exceptionnelles	-	- 24
Dot. excep. dép. immo. (impairment)	-	-
Produits excep. s/ exercices antérieurs	-	-
Produits de cession d'immo. corp.	-	515 450
Autres produits exceptionnels	22 042	58 096
Autres reprises exceptionnelles	-	-
Rep. sur provisions réglementées	-	-
VNC des titres cédés	-	-
Produits de cession de titres	-	-
<b>Total Résultat exceptionnel</b>	<b>- 127 052</b>	<b>- 159 153</b>

Les charges exceptionnelles de la période intègrent des honoraires exceptionnels non liés à l'activité proprement dite.

Pour rappel, le résultat exceptionnel au 31 décembre 2020 intégrait la cession d'une quote-part de terrain pour la construction du nouveau siège social par l'intermédiaire d'une société soeur d'ONCODESIGN et d'un crédit-bailleur.

## 4.9. Impôt sur les bénéfices

	Clôture	Clôture
Impôts différés	31 449	351 296
Impôt exigible	13 106	24 374
Carry-back	-	-
<b>Total impôt sur les bénéfices</b>	<b>44 555</b>	<b>375 670</b>

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- o si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- o ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

## 5. Honoraire des CAC

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de la mission légale s'élèvent à 73 K€.

## 6. Engagements hors bilan

### 6.1. Engagements reçus

	Clôture	Ouverture
Garantie PGE à hauteur de 90 %	13 410 000	13 410 000
Autres engagements reçus	-	-
<b>Engagements reçus</b>	<b>13 410 000</b>	<b>13 410 000</b>

### 6.2. Engagements donnés

	Clôture	Ouverture
Avals et cautions (donnés)	875 000	875 000
Hypothèques & nantissements (donnés)	414 913	534 165
Autres engagements donnés	-	-
<b>Engagements donnés</b>	<b>1 289 913</b>	<b>1 409 165</b>

## 7. Autres informations annexes

### 7.1. Effectif moyen

Effectif moyen 2 sites	30/06/2021	31/12/2020
Ouvrier / Employés	15	15
Techniciens / Agent de maîtrise	104	109
Cadres	111	116
Dirigeants	1	2
<b>Total</b>	<b>231</b>	<b>242</b>

Effectif présent	30/06/2021	31/12/2020
Ouvrier / Employés	16	12
Techniciens / Agent de maîtrise	105	109
Cadres	114	112
Dirigeants	1	2
<b>Total</b>	<b>236</b>	<b>235</b>



## 7.2. Opérations avec les parties liées

Il existe cinq opérations avec les parties liées :

- Rémunération du compte courant de la société PCG au taux maximum fiscalement déductible. Afin décembre, compte tenu du montant non significatif, aucun intérêt n'a été constaté.
- Financement de 5 places en crèche pour le personnel ONCODESIGN à la société CDG (société de Catherine GENNE, Directrice Générale Déléguée et Administratrice ONCODESIGN), conclu le 8 décembre 2016. Le montant de cette convention s'élève à 53 K€ annuel.
- Honoraires de Mr Jan HOFACK dans le cadre des prestations de Directeur Scientifique, honoraires facturés par la société PHARMOPSIS BV, conclu le 20 juillet 2010. Le montant de ces honoraires s'élève à 301 K€ sur la période.
- Contrat de sous-location avec la SAS ANG, société détenue à hauteur de 5 % par la société PCG et 95 % par Mr Philippe GENNE (Président Directeur Général d'ONCODESIGN). Dans ce cadre, les loyers et charges locatives relatives à l'exercice 2021 s'établissent à 267 K€. Une caution a été versée à la SAS ANG, sur l'exercice 2020 pour une valeur de 126 K€.
- Compte courant du GIE PHARMIMAGE pour un solde débiteur de 118 K€ détenu par la SA ONCODESIGN à hauteur de 40 %.

## 7.3. Evènements postérieurs à la clôture

La crise Covid-19 se poursuit postérieurement à la clôture du 31 décembre 2021. L'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Nous retrouvons, néanmoins, progressivement notre capacité à nous déplacer et à aller au contact de nos clients sur les salons, forums et événements internationaux, les limites imposées par la lutte contre la pandémie se réduisant graduellement.

Les effets de la guerre en Ukraine ne semblent pas affecter notre activité commerciale sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Nous mettons en œuvre des actions précises pour limiter les impacts indirects des hausses des matières premières ou des problèmes d'approvisionnements. On constate même que certains clients cherchent à se repositionner en Europe de l'Ouest pour certains types d'études.

## 7.4. Informations concernant les dirigeants

Pour des raisons de confidentialité, la rémunération allouée aux dirigeants à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées ne sera pas communiquée dans cette annexe.

Aucun engagement en matière de pension et indemnités assimilées n'est attribué aux membres et anciens membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

Aucune avance ou crédit n'est accordé aux membres des organes susvisés par l'entreprise consolidante et par les entreprises placées sous son contrôle.